

Audit

CABINET AC²E

Conseil

Commissariat aux comptes

Expertise-comptable

ASSOCIATION MEDAIR FRANCE
5 Avenue Georges Abel
26120 CHABEUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Cabinet AC²E

Khatchic TABBAKH-MAGHAKIAN

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

5 chemin des Huguenots – Place Edmond Regnault – 26000 Valence
Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables – Région Rhône Alpes
Société inscrite à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Grenoble
Téléphone: 06.11.73.44.60 – E mail : k.tabbakh@ac2e26.fr
SIRET : 792 284 580 00026 – APE : 6920Z – N°TVA intracommunautaire : FR 90792284580

SOMMAIRE

- I. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

- II. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2020

- III. Comptes annuels au 31 décembre 2020
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Annexes

ASSOCIATION MEDAIR FRANCE
5 Avenue Georges Abel
26120 CHABEUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « **MEDAIR France** » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association **MEDAIR France** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents et Membres de l'Association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association MEDAIR France à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 23 Février 2021

Pour AC²E
Khatchic TABBAKH-MAGHAKIAN
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION MEDAIR FRANCE
5 Avenue Georges Abel
26120 CHABEUIL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulée

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Valence, le 23 Février 2021



Pour AC²E
Khatchic TABBAKH-MAGHAKIAN
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION MEDAIR FRANCE
5 Avenue Georges Abel
26120 CHABEUIL

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	529	1 062	533	50.15
21830000 Matériel de bureau et informat	4 724	8 099	3 375	41.67
28183000 Amort matériel de bureau et in	4 195	7 037	2 842	40.39
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15	15		
27110000 Actions	15	15		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	570	570		
27500000 Dépôts et cautionnements versé	570	570		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 115	1 647	533	32.33
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	1 570	808	762	94.25
40910000 Fournis. avanc. acompt. sur cd	1 570	808	762	94.25
AUTRES CREANCES	620	3 583	2 963	82.69
40100000 Fournisseurs	610	570	40	7.10
42100001 Rémunération Balocco Annick		13	13	100.00
44170000 Subventions d'exploitation	10		10	
46760000 Prise en charge frais Medair S		3 000	3 000	100.00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15	15		
50300000 Actions	15	15		
DISPONIBILITES	347 814	210 068	137 746	65.57
51230000 Banque Credit cooperatif	177 486	94 843	82 644	87.14
51240000 Credit cooperatif 692	28 981	28 831	150	0.52
51400000 CCP 3900	141 200	83 471	57 729	69.16
53000001 Caisse	127	2 843	2 716	95.55
53110000 Caisse Fancs Suisse	20	80	60	75.25
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	640	2 189	1 549	70.77
48600000 Charges constatées d'avance	640	2 189	1 549	70.77
TOTAL ACTIF CIRCULANT	350 659	216 663	133 996	61.85
TOTAL GENERAL	351 774	218 311	133 463	61.13

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES RESERVES	40 000	40 000		
10680000 Autres réserves	40 000	40 000		
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	20 000		20 000	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	60 000	40 000	20 000	50.00
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	280	238	42	17.77
51860000 Intérêts courus à payer	280	238	42	17.77
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 133	9 789	4 343	44.37
40100000 Fournisseurs	10 064	8 602	1 462	17.00
40810000 Fournisseurs factures non parv	4 069	1 188	2 881	242.63
DETTES FISCALES ET SOCIALES	28 417	16 738	11 678	69.77
42100001 Rémunération Balocco Annick	1 094		1 094	
42100003 Rémunération Leguern Michèle	51	51		
42100009 Rémun. FAUVEAU Nathalie	1 518	213	1 305	613.12
42100010 Rémun. DUGAND Priscille Rebecc	1 335		1 335	
42100012 Rémun. ROUCHEYROUX LAURIANE	1 112		1 112	
42100013 Rémun. DIEDRICHS FANNY	1 930		1 930	
42820000 Dettes provisions pour congés	8 248	4 571	3 677	80.46
43100000 Urssaf	5 013	4 687	326	6.95
43722000 generali prévoyance	1 927	1 631	296	18.17
43730000 Retraite CPM	2 920	2 888	32	1.10
43820000 Charges sociales sur congés pa	2 277	1 496	780	52.16
43860000 Autres charges à payer	744	989	245	24.75
44710000 PAS	246	212	34	16.26
AUTRES DETTES	248 945	151 545	97 399	64.27
46721000 Medair Suisse Dons Spécifiés	147 401	107 867	39 534	36.65
46723000 Medair Suisse Dons non Spécifi	101 544	43 678	57 865	132.48
TOTAL DETTES	291 774	178 311	113 463	63.63
TOTAL GENERAL	351 774	218 311	133 463	61.13

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		43		853	810	94.92
74000001 Subventions d'exploitation		43		853	810	94.92
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		8 318		4 798	3 520	73.35
79100000 Transfert de charges d'exploit		218		4 798	4 580	95.46
79140000 prise en charges d'exploit suis		8 100			8 100	
COLLECTES		1 086 629		836 892	249 737	29.84
75400000 Dons non spécifiés, Libéralité		405 376		316 456	88 920	28.10
75400200 Dons Afghanistan		271 000		5 052	265 948	NS
75400400 Dons Philippines				90	90	100.00
75400500 Dons Irak		22 612		40 433	17 821	44.08
75400600 Dons Congo		35 235		126 214	90 979	72.08
75400700 Dons Moyen Orient		99 414		60 050	39 364	65.55
75401200 Dons Sud Soudan				45 117	45 117	100.00
75401300 Dons Nord Soudan		43 695			43 695	
75401500 Dons Mozambique				52 511	52 511	100.00
75401600 Dons Yemen		11 335		75 962	64 627	85.08
75402500 Dons Madagascar		43 942		66 484	22 542	33.91
75406000 Dons Rohingya		3 431		48 353	44 922	92.90
75408000 Don Indonésie				170	170	100.00
75444000 Don COVID		126 665			126 665	
75460000 Dons Honduras		23 924			23 924	
AUTRES PRODUITS		18		21	3	14.55
75800000 Produits divers de gestion cou		18		21	3	14.55
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 095 008		842 565	252 444	29.96
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		152 479		150 593	1 886	1.25
60400000 Achats d'études et prestations		30 672		32 785	2 113	6.45
60610000 Fournitures non stockées eau é		752		899	147	16.31
60630000 Fournit. entretien petit équip		1 611		327	1 284	392.62
60640000 Fournitures administratives		653		1 002	349	34.83
61100000 Sous traitance générale		3 199		1 559	1 639	105.13
61120000 Sous traitance Graphisme		6 046		1 926	4 121	214.00
61140000 Sous traitance e-mailing		10 146		4 088	6 058	148.20
61320000 Locations immobilières		7 487		7 487		
61322000 Location bureau AGC Paris		9 714		10 760	1 046	9.72
61350000 Locations mobilières		148			148	
61400000 Charges locatives et de coprop		240		240		
61560000 Maintenance		11 028		5 818	5 210	89.54
61600000 Primes d'assurance		600		558	42	7.44
61810000 Documentation générale		1 427		341	1 085	318.15
61850000 Frais de colloques, sémin., co		13		26	13	50.00
62260000 Honoraires		7 318		7 459	141	1.89
62270000 Frais d'actes et de contentieu				50	50	100.00
62310000 Annonces et insertions		11 350		12 507	1 157	9.25
62330000 Foires et expositions		1 072		4 721	3 649	77.30
62340000 Cadeaux à la clientèle		533		104	429	414.87
62360000 Catalogues et imprimés		5 416		13 954	8 537	61.18
62380000 Divers (pourboires, dons coura		35		35		
62410000 Transports sur achats		49		558	509	91.21
62510000 Voyages et déplacements		5 494		6 000	506	8.43
62512000 Déplacement CA				679	679	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
62513000 Déplacement HQ		31		534	503	94.19
62514000 Déplacement Réunion de travail		1 342		1 466	124	8.44
62570000 Réceptions		97		356	260	72.88
62610000 Téléphone		376		516	140	27.20
62620000 Affranchissements La Poste		3 161		3 181	20	0.63
62621000 Affranchissement pour mailing		22 240		16 612	5 628	33.88
62622000 Affranchissement + routage				3 640	3 640	100.00
62630000 Internet		2 255		2 246	10	0.42
62700000 Services bancaires et assimilé		1 902		2 377	475	19.99
62780000 frais sur carte bancaire		1 627		386	1 242	321.99
62810000 Concours divers (cotisations..)		4 446		5 397	951	17.62
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		744		989	245	24.75
63330000 Part. employ. à form. prof. co		744		989	245	24.75
SALAIRES ET TRAITEMENTS		105 122		96 816	8 305	8.58
64110000 Salaires		101 444		94 652	6 792	7.18
64120000 Congés payés		3 677		2 433	6 110	251.15
64140000 Indemnités et avantages divers				4 597	4 597	100.00
CHARGES SOCIALES		33 141		30 039	3 102	10.33
64510000 Cotisations à l'Urssaf		23 804		21 977	1 827	8.31
64521000 mutuelle santé		1 303		923	380	41.17
64522000 prévoyance		1 803		1 664	139	8.33
64530000 Cotisations aux caisses de ret		5 704		4 863	842	17.31
64750000 Médecine du travail, pharmacie		525		611	86	14.01
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		533		284	248	87.33
68112000 Dotations aux amort. immobilis		533		284	248	87.33
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION		782 797		564 115	218 682	38.77
65700000 Dons non affectés		101 544		43 678	57 865	132.48
65700200 Dons Afghanistan		271 000		5 052	265 948	NS
65700400 Dons Philippines				90	90	100.00
65700500 Dons Irak		22 612		40 433	17 821	44.08
65700600 Dons Congo		35 235		126 214	90 979	72.08
65700700 Dons Moyen Orient		99 414		60 050	39 364	65.55
65701200 Dons Sud Soudan		43 695		45 117	1 422	3.15
65702500 Dons Madagascar		43 942		66 484	22 542	33.91
65706000 Dons Rohingya		3 431		48 353	44 922	92.90
65706500 Dons Yemen		11 335		75 962	64 627	85.08
65710000 Dons Mozambique				52 511	52 511	100.00
65730000 Dons Indonesie				170	170	100.00
65740000 Dons COVID		126 665			126 665	
65760000 Dons Honduras		23 924			23 924	
AUTRES CHARGES		426		2	424	NS
65110000 Redevances pour concessions, b		284			284	
65800000 Autres charges de gestion cour		142		2	140	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		1 075 242		842 839	232 403	27.57
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 767		274	20 041	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	150		350		200	57.06
76800000 Autres produits financiers	150		350		200	57.06
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	4		4		0	8.44
76600000 Gains de change	4		4		0	8.44
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	154		353		199	56.36
RESULTAT FINANCIER	154		353		199	56.36
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	19 921		79		19 842	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	79				79	
77180000 Produits except sur opér gesti	79				79	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	79				79	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION			79		79	100.00
67180000 Autres charges except de gesti			79		79	100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			79		79	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	79		79		158	200.00
TOTAL PRODUITS	1 095 242		842 918		252 324	29.93
TOTAL DES CHARGES	1 075 242		842 918		232 324	27.56
SOLDE INTERMEDIAIRE	20 000				20 000	
EXCEDENTS OU DEFICITS	20 000				20 000	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 099		
TOTAL	8 099		
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	570		
TOTAL	585		
TOTAL GENERAL	8 685		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 375	4 724	4 724
TOTAL		3 375	4 724	4 724
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			570	570
TOTAL			585	585
TOTAL GENERAL		3 375	5 310	5 310

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 037	533	3 375	4 195
TOTAL	7 037	533	3 375	4 195
TOTAL GENERAL	7 037	533	3 375	4 195

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	533				
TOTAL	533				
TOTAL GENERAL	533				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	40 000				40 000
RESULTAT DE L'EXERCICE		20 000			20 000
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	40 000	20 000			60 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	570	570	
Divers état et autres collectivités publiques	10	10	
Débiteurs divers	610	610	
Charges constatées d'avance	640	640	
TOTAL	1 830	1 830	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	280	280		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 133	14 133		
Personnel et comptes rattachés	15 289	15 289		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 881	12 881		
Autres impôts taxes et assimilés	246	246		
Autres dettes	248 945	248 945		
TOTAL	291 774	291 774		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	10
Total	10

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	280
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 069
Dettes fiscales et sociales	11 269
Total	15 618

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	640
Total	640

COMPTE EMPLOI RESSOURCES - MEDAIR - 2020

EMPLOIS		RESSOURCES	
Missions sociales	801 423	73%	Ressources issues de la générosité public
Fonds affectés à l'exécution de projets à l'international			Collectées en France
Actions réalisées via Médair international	801 423	73%	Dons manuels
Dont actions affectées	681 253	62%	Dont affecté
Dont actions non affectées	101 544	9%	Dont non affecté
Fonds affectés à l'exécution de projets en France	-	0%	Autres produits liés à la générosité du public
Frais de support aux projets	18 626	2%	Produits de la vente des dons en nature
Frais de recherche de Fonds			Ventes
Frais d'appel à la générosité du public	101 452	9%	Autres produits liés à la générosité du public
Autres frais et charges	101 452	9%	
Frais de fonctionnement de l'association	172 367	16%	Autres ressources
Charges financières	171 692	16%	Subventions et autres concours publics
Charges exceptionnelles	-	0%	Dont affectés
Cession éléments de l'actif	-	0%	Dont non affecté
Dotations aux provisions et amortissements	-	0%	
Autres charges	533	0%	Autres ressources (transfert de charges)
	142	0%	Produits financiers
			Produits exceptionnels
			Cotisation AG
			Autres produits
Ressources affectées non utilisées de l'exercice	-	0%	Réalisation des ressources affectées non utilisées des
Excédent de l'exercice	20 000	0%	exercices antérieurs
			Déficit de l'exercice
TOTAL EMPLOIS	1 095 242	100%	TOTAL RESSOURCES
			1 095 242

Frais d'appel à la générosité du public

	montant frais appel	clief repartition	montant frais administratif
saiaire brut annick	38 516,71	50%	9 629,18
cot patronale annick	18 166,47	50%	4 541,62
saiaire brut nathalie fauveau	15 456,07		
cot patronale nathalie fauveau	6 817,89		
sous traitance lié	30 671,67	100%	
publicite	11 349,78	100%	
foire et exposition	1 071,96	100%	
catalogues et imprimes	5 416,28	100%	
frais de déplacement	6 866,63	30%	
affranchissements mailing	22 240,39	100%	4 806,64
telephone	375,70	80%	
TOTAL	156 949,55		75,14

Frais de fonctionnement de l'association

edf eau	752,29		
carburant			
petit materiel	1 611,47		
papeterie	652,75		
sous traitance	19 391,61		
location immobiliere	17 200,68		
location mobiliere	147,66		
charges locatives	240,00		
maintenace	11 027,82		
assurance	599,87		
documentation	1 426,57		
frais de séminaires	13,00		
honoraires	7 318,00		
frais d'actes			
cadeaux clientèle			
divers	532,94		
transports sur achats	35,00		
receptions	49,09		
affranchissements	96,55		
internet	3 160,84		
service bancaire	2 255,29		
frais sur cb	1 901,87		
concours divers	1 627,42		
tfpc	4 446,00		
salaires	744,47		
cotisations patronales	63 513,82		
autres charges de personnel	13 085,24		
redevance brevet	525,40		
TOTAL	283,78		
	152 639,43		

101 452,22
19 052,58